

Produit d'**OBIV Solutions**

Département Études et Recherches

O'LAB

Taking People Further



2025

GOUVERNANCE - **CONJONCTURE** - CAMEROUN
La veille dans le domaine de la Gouvernance

Note de conjoncture des entreprises et établissements publics



**Caisse de Dépôt et Consignations
(CDEC)**

Note de conjoncture N°018

du **15 septembre 2025**



Sommaire

Note de conjoncture
pour les entreprises
et les établissements
publics du secteur de
la gouvernance.



02 Résumé

L'analyse de l'architecture communicationnelle de la Caisse de Dépôt et Consignations (CDEC) présente un dispositif fonctionnel mais obsolète

03 Rappel des exigences légales

En sa qualité d'établissement public, la CDEC est assujettie à la stricte conformité de ce cadre réglementaire.

04 Évaluation de la communication

L'architecture communicationnelle de la CDEC se structure autour d'une pluralité de canaux d'information et de diffusion. Cet ensemble intègre notamment un site web institutionnel, ainsi que des présences actives sur les réseaux sociaux tels que X (ancien Twitter) officiel, Facebook, LinkedIn professionnel officiel.

05 Gouvernance stratégique des politiques publiques effectives mais une digitalisation des processus à améliorer

À ce stade de l'analyse, l'évaluation du pilotage stratégique des politiques publiques par la CDEC s'effectue à travers quatre critères essentiels...

08 Une reddition des comptes effective

La CDEC rend disponible ses documents financiers, pour le compte de l'exercice 2023 à travers la publication de son rapport annuel de performance.

Équipe de rédaction

Supervisée par
Pr Viviane Ondoua Biwole

Chef du projet :
Yves Alaince Kana
Responsable O'LAB

Contributeurs :

Ulrich Labussiere
David Ikome
Dr Irène Mbollo



L'analyse de l'architecture communicationnelle de la Caisse de Dépôt et Consignations (CDEC) présente un dispositif fonctionnel mais obsolète. Sur les treize critères retenus pour l'analyse d'un site web, l'institution satisfait à huit d'entre eux, soit un taux de 61,53%. Ce constat reflète à la fois des avancées significatives dans la diffusion de l'information et des insuffisances qu'il conviendrait de corriger. Parmi celles-ci, figurent la faible actualisation des contenus et une digitalisation des services encore embryonnaire, pourtant indispensable au développement et à la modernisation de l'institution. La CDEC traduit ses missions à travers des actions tangibles et des prestations directement orientées vers les usagers. Elle fait également preuve d'une transparence dans la publication de ses états financiers et ses performances.

Rappel des exigences légales



Cette note de conjoncture s'appuie sur un socle juridique établi à partir des éléments suivants :

- ✓ la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun : l'article 50 relève que « l'ensemble des informations et documents relatifs aux finances publiques, tel qu'il découle de la présente loi, sont publiés par les institutions compétentes sur leur site internet dès qu'ils sont disponibles » ;
- ✓ le code de bonne gouvernance, dans son article 42, exige que la juridiction des comptes rende publics tous les rapports qu'elle transmet au Président de la République, au Parlement et au Gouvernement ;
- ✓ les textes organiques des entités publiques : il s'agit des décrets portant création et organisation de chaque entité et des documents stratégiques (manuel de procédures, plan stratégique, budget programme) ;
- ✓ la Stratégie Nationale de Développement 2030 (SND30) : elle retrace les grands axes et actions stratégiques dont l'implémentation repose sur les administrations et agences pour parvenir au développement ;
- ✓ la stratégie sectorielle de gouvernance : elle répond à la nécessité de renforcer la gouvernance afin de soutenir efficacement la mise en œuvre des politiques publiques.

En sa qualité d'établissement public, la CDEC est assujettie à la stricte conformité de ce cadre réglementaire. La présente note de conjoncture vise à évaluer la qualité de sa communication organisationnelle et institutionnelle, à travers plusieurs axes d'analyse tels que la diversification des canaux de communication, l'optimisation des standards du site web, la mise en œuvre des politiques publiques, ainsi que la communication relative à l'implémentation de la SND30. L'analyse s'attarde en outre, sur l'architecture et l'efficacité des mécanismes de suivi dédiés à l'exécution des actions inscrites dans la stratégie sectorielle de gouvernance.



1) Évaluation de la communication : Un site web opérationnel, mais marqué par l'obsolescence de ses contenus



L'architecture communicationnelle de la CDEC se structure autour d'une pluralité de canaux d'information et diffusion. Cet ensemble intègre notamment un site web institutionnel, ainsi que des présences actives sur les réseaux sociaux tels que X (ancien Twitter) officiel, Facebook, LinkedIn professionnel officiel.

Une analyse approfondie conduite à partir de treize critères d'évaluation appliqués à la plateforme web a permis de dégager huit atouts majeurs et cinq axes d'amélioration. La prise en compte de ces derniers offrirait la possibilité de renforcer l'efficacité du système communicationnel, d'élargir sa portée et d'accroître de manière significative son impact global.

Huit axes forts :

- ✓ une plateforme numérique opérationnelle, directement accessible via le lien <https://cdec.cm/> ;
- ✓ un site web sécurisé ;
- ✓ l'arborescence du site se distingue par une conception garantissant une navigation à la fois fluide et intuitive pour l'ensemble des usagers ;
- ✓ un bilinguisme effectif ;
- ✓ la présence d'une newsletter ;
- ✓ une vaste palette d'information est mise à la disposition des usagers ;
- ✓ une présentation et une description de procédures ;
- ✓ une mise en disposition du rapport annuel de performance 2023 sur le site web.

Cinq axes d'amélioration :

- ✓ une digitalisation des procédures inexistance ;
- ✓ la mise à jour non effective des contenus diffusés sur le site web ;
- ✓ l'absence de la rubrique « recours » ;
- ✓ l'inexistence de la messagerie instantanée ;
- ✓ la foire aux questions (FAQ) est indisponible



2) Gouvernance stratégique des politiques publiques effectives mais une digitalisation des processus à améliorer



À ce stade de l'analyse, l'évaluation du pilotage stratégique des politiques publiques par la CDEC s'effectue à travers quatre critères essentiels : la déclinaison des missions de l'entité en actions concrètes et en services destinés aux usagers, la digitalisation des procédures, la reddition des comptes, ainsi que l'adéquation des activités mises en œuvre avec les exigences techniques. Quelle est la situation actuelle de la CDEC au regard de chacun de ces critères d'appréciation ?

Une communication explicite et transparente, articulée autour de la mise en œuvre des missions et de la qualité des prestations délivrées au public.

La Caisse de Dépôt et Consignations (CDEC) :

- ✓ a pour missions de recevoir, conserver et gérer les sommes et avoirs publics et privés, conformément aux lois et règlements en vigueur.
- ✓ peut également gérer, sous mandat, des services spécifiques qui lui sont confiés par l'État ou ses démembrements.
- ✓ peut concourir au financement du développement économique du pays, par l'intermédiaire de structures spécialisées, selon les priorités définies par le gouvernement.

La CDEC décline parfaitement ces missions en activités concrètes avec une réalisation de 1564 millions de dépôts et consignations réalisés en 2023. En 2024 la CDEC a réceptionné de la part de la Banque des États de m'Afrique Centrale (BEAC) une somme de 3,9 milliards FCFA représentant son portefeuille de consignations judiciaires. La CDEC met en application le décret sur la gestion des garanties liées aux marchés publics notamment sur l'assouplissement des conditions de constitution de certaines garanties : possibilité de retenue à la source de la quotité de 40% pour les avances de démarrage et nouveaux types de garanties au profit des PME nationales, conversion facilitée de la garantie de soumission en garantie définitive et l'autonomie renforcée des maîtres d'ouvrage qui peuvent définir le type et le taux de garantie, dans les limites réglementaires.



Capture d'écran de la journée de rétrocession du portefeuille de consignations judiciaires de la BEAC à la CDEC

Une digitalisation des procédures inexistantes

Le site web de la CDEC ne présente aucune dynamique de digitalisation. En effet l'on observe une absence manifeste d'outils numériques interactifs, de services en ligne opérationnels ou encore de dispositifs de dématérialisation des procédures traduisant ainsi un retard considérable dans l'appropriation des standards de gouvernance numérique. Dans un contexte marqué par la transformation digitale comme levier stratégique d'efficacité et de compétitivité, l'absence de processus de digitalisation constitue une limite majeure qui fragilise la visibilité, la crédibilité et l'attractivité de l'institution.

Une collaboration institutionnelle peu visible entre le MINFI et CDEC

Placée sous la tutelle du Ministère des Finances (MINFI), la CDEC bénéficie d'une autonomie fonctionnelle dans la mise en œuvre opérationnelle de ses missions. Toutefois, Les informations disponibles sur son site web offrent peu de visibilité, voire aucune quant aux dynamiques de collaboration entre l'Agence et son ministère de tutelle.

Une communication visible sur les activités inscrites dans la SND 30 et la Stratégie Sectorielle de la Gouvernance 2030

Pour améliorer le secteur financier national, en particulier le Développement du financement local des investissements et des exportations le Gouvernement a initié la mise en place de plusieurs institutions : Institutions de capital-investissement, Banques de financement et d'investissement (BFI), Institutions de crédit-bail, Marchés financiers ou marchés directs de capitaux, et notamment la mise en place des Institutions de financement du développement (IFD). S'agissant des IFD cela passe principalement par la mise en place effective de la Caisse de Dépôts et Consignation (CDEC) créée par décret n° 2011-105 du 15 avril 2011.

La CDEC se positionne comme acteur majeur de finance et place son opérationnalisation dans un contexte particulièrement déterminant pour le Cameroun, marqué par le lancement de la deuxième phase de la vision 2035 dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), pour la transformation structurelle et le développement inclusif du Cameroun.



La Consignation Conventionnelle

est une pratique par laquelle deux parties, dans le cadre d'un accord privé, décident de confier une somme d'argent ou un bien à un tiers de confiance ou à un établissement financier pour en assurer la garde jusqu'à ce que certaines conditions soient remplies.

[En savoir plus ..](#)



Dépôt

est un acte matériel par lequel la CDEC reçoit une somme d'argent, une valeur mobilière ou des métaux précieux d'autrui à charge de les garder et de les restituer.

[En savoir plus ..](#)



La Consignation Administrative

est une opération légale par laquelle des fonds ou des biens sont déposés auprès d'une autorité administrative ou d'un organisme public à titre de garantie ou de règlement provisoire d'une situation en litige ou pour d'autres raisons légales.

[En savoir plus ..](#)

Une reddition des comptes effective

La CDEC rend disponible ses documents financiers, pour le compte de l'exercice 2023 à travers la publication de son rapport annuel de performance. Au titre de cet exercice, elle a réalisé 1 564 millions FCFA pour les dépôts et consignations ; 40 millions FCFA pour les Provisions pour risques et charges, ainsi que 1 587 millions FCFA relatifs aux fonds transféré. Le rapport fait également état d'un bilan s'élevant à 3917 millions de FCFA, de recettes de l'ordre de 1172 millions de FCFA et 1106 millions de dépenses pour la même période.

Toutefois, Malgré la tenue de son Conseil d'administration du 23 Décembre 2024, la CDEC n'a pas encore mis à la disposition des usagers son rapport de performance relatif de l'année 2024. Or, la diffusion régulière, exhaustive et accessible de ses données financières et de performance ne constitue pas seulement un impératif de bonne gouvernance, elle représente également un levier stratégique pour renforcer la confiance des parties prenantes, la légitimité institutionnelle de l'entité et consolider les conditions de son développement.



TABEAU 1 : RÉCAPITULATIF DES MISSIONS ET ACTIVITÉS DE LA CDEC

GRANDS AXES	MISSIONS	DÉCLINAISON EN ACTIVITÉS
Gestion fiduciaire et sécurisation des ressources	- Recevoir, conserver et gérer les sommes et avoirs publics et privés, conformément aux lois et règlements en vigueur. - Gérer, sous mandat, des services spécifiques confiés par l'État ou ses démembrements.	- Activités liées aux dépôts et consignations - Activités liées aux Provisions pour risques et charges - Réception d'une somme de 3,9 milliards FCFA représentant son portefeuille de consignations judiciaires - Application du décret sur Le MINMAP sur la gestion des garanties liées aux marchés publics
Appui au financement du développement économique	Concourir au financement du développement économique du pays, par l'intermédiaire de structures spécialisées, selon les priorités définies par le gouvernement.	



Contacts

Tél. : (+237) 222232160 / 670613049 / 696384834

E.mail : contact@obivsolutions.com

Web : www.obivsolutions.com

BP : 7942 - Yaoundé - Cameroun.

Av FOCH, face Crédit Foncier Capitole

@OBIV Solutions



À compter du 15 avril 2024, le Laboratoire de recherches O'LAB d'OBIV Solutions publie, tous les 15 du mois, une note de conjoncture des agences considérées comme les entreprises ou établissements publics placés sous la tutelle des 20 ministères du secteur de gouvernance.